

MISE À JOUR DES DIRECTIVES DE SÉLECTION VÉGÉTALE DE L'ACIA : LES PRODUCTEURS DE GRAINS DU QUÉBEC SALUENT UNE MESURE QUI RENFORCERA LA RÉSILIENCE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Longueuil, le 3 mai 2023 – Les Producteurs de grains du Québec (PGQ) accueillent avec intérêt le dévoilement de la mise à jour des directives en matière de sélection végétale de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Ces nouvelles directives conféreront aux producteurs un meilleur accès à des variétés végétales améliorées afin de renforcer leur résilience face aux impacts des changements climatiques.

« Nous saluons la mise à jour des directives en matière de sélection végétale de l'ACIA qui permettra aux producteurs d'acquérir de nouvelles variétés végétales améliorées. Cette mesure renforcera la capacité des producteurs à s'adapter aux conditions climatiques de plus en plus imprévisibles. En effet, les variétés végétales émanant de l'édition génétique et étant jugées sécuritaires par Santé Canada, sont notamment conçues pour être plus résistantes à la sécheresse, aux températures extrêmes, aux maladies et aux ravageurs. Grâce à ces espèces améliorées, les producteurs auront les moyens nécessaires pour continuer à produire des aliments de qualité destinés autant aux consommateurs québécois qu'à ceux des pays devant importer de tels produits pour nourrir leur population », affirme le président des PGQ, M. Christian Overbeek.

Les producteurs de grains québécois œuvrent au quotidien dans l'objectif d'améliorer leurs pratiques agroenvironnementales et de développer des méthodes d'agriculture durable. Les nouvelles directives de l'ACIA s'inscrivent précisément dans cette perspective puisqu'elles offrent aux producteurs la possibilité d'adopter une approche à long terme basée sur des cultures résistantes.

Par ailleurs, la mise à jour des directives de l'ACIA en matière de sélection végétale aidera également les producteurs québécois à rester compétitifs face à leurs concurrents sur le marché agroalimentaire mondial. « De nombreuses juridictions ont déjà adopté des politiques scientifiques similaires, ce qui plaçait nos producteurs dans une situation désavantageuse. Les nouvelles directives permettront à nos producteurs de compétitionner à force égale », soutient M. Overbeek.

À l'heure où la résilience est de mise, il est essentiel d'avancer en concordance avec la science en tenant notamment compte des avancées et des innovations qui nous offrent une meilleure capacité d'adaptation et de réaction face aux bouleversements qu'entraînent les changements climatiques. Avec sa mise à jour des directives en matière de sélection végétale, l'ACIA s'inscrit précisément dans cette lignée.

Nous soulignons également les mesures prises en matière de transparence, telles que la création d'un comité directeur gouvernement-industrie, ce qui permettra de tenir au fait les producteurs concernant la façon dont leurs semences ont été développées, assurant ainsi une traçabilité au fil de la chaîne de valeur.

Producteurs de grains du Québec

Les Producteurs de grains du Québec (PGQ) représentent quelque 9 500 productrices et producteurs présents dans toutes les régions du Québec. Ils produisent et commercialisent des grains de céréales, dont le maïs, le blé, l'orge et l'avoine, ainsi que des oléagineux, tels que le soya et le canola. En plus de nourrir l'ensemble des autres productions, ces aliments contribuent à une saine alimentation humaine ainsi qu'à l'épanouissement de l'économie québécoise. Cultivés sur plus d'un million d'hectares de terre, ils génèrent un chiffre d'affaires annuel de 2 milliards de dollars. La production de grains est le 3^e secteur agricole québécois. La production et la transformation de grains représentent ensemble près de 20 000 emplois au Québec.

- 30 -

Source

Producteurs de grains du Québec (PGQ)
<https://www.pgq.ca/>

Renseignements :

Ludovic Théberge, 514 553-9614
Mathieu Santerre, 581 996-5344
medias@lorangebleue.biz